

AVIS PUBLIC

ORDONNANCES

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire tenue le 8 avril 2013, le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a édicté les ordonnances suivantes :

OCA13 034 à OCA13 038 - Résolution CA13 090090 / Dossier 1131948013

Ordonnances relatives à la programmation d'événements publics dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville – Saison 2013 :

- *Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20);*
- *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 8 et 8.2);*
- *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274, a. 521);*
- *Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, a. 3, paragr. 8°).*

OCA13 039 - Résolution CA13 090091 / Dossier 1130449004

Ordonnance relative au 98^e anniversaire du début du génocide arménien de 1915 :

- *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274) (a. 521).*

OCA13 040 - Résolution CA13 090092 / Dossier 1134871001

Ordonnance relative au taux d'occupation des logements dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville :

- *Règlement sur la conversion des immeubles en copropriété divisée (RCA09 09010).*

Ces ordonnances peuvent être consultées au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

DONNÉ à Montréal, ce dix-neuvième jour d'avril deux mille treize.

Me Sylvie Parent
Secrétaire d'arrondissement substitut
Chef de division – Greffe, performance et informatique